

LA SIGNATURE DE LA **CFE-CGC** C'EST COMME LES ANTIBIOTIQUES CE N'EST PAS AUTOMATIQUE ...

Savez-vous comment se déroulent les signatures des accords par les organisations syndicales ?

Il faut que les organisations syndicales signataires pèsent au moins 50% de la représentativité syndicale en vigueur à l'EP (suffrages exprimés par vous, électeurs, lors des élections professionnelles).

Aujourd'hui, la CFDT + UNSA culminent à 57%. Dans la mesure où ces deux organisations signent la quasi-totalité des textes proposés par la Direction, il est très difficile de conduire des négociations abouties.

Combien de fois ces organisations syndicales sont-elles sorties de leurs certitudes pour vous consulter et avoir votre avis sur des sujets importants ? Regardez ce qu'ils signent pas ce qu'ils vous promettent !

A la **CFE-CGC**, nous estimons que nous aurions tous à gagner à ce que la majorité des OS soient plus ambitieuses pour ce qui touche à la défense de vos droits. L'exemple récent de l'accord cadre est révélateur, particulièrement sur le volet rémunérations. Il ne faut pas confondre « réformisme » et « accompagnement de la Direction », il ne faut pas confondre « contestataire » et « revendicatif ». **La CFE-CGC est un syndicat réformiste, mais revendicatif ! Nous défendons les intérêts des personnels, cadres et non-cadres.**

Les élections du mois de décembre prochain, vont permettre de désigner vos représentants syndicaux pour les 4 prochaines années ainsi que le « poids » syndical de chaque organisation.

L'enjeu de ces élections nous semble crucial. **Soit nous repartons collectivement pour 4 années supplémentaires avec la même majorité d'accompagnement de la Direction, soit vous décidez de modifier les poids syndicaux pour faire éclore un nouveau système nécessitant la signature d'une troisième organisation syndicale pour la ratification des accords.**

Bien entendu, nous déclinerez dans nos publications les revendications précises et détaillées que nous soumettrons à votre approbation. Mais avant cela, la **CFE-CGC** souhaite partager avec vous sa vision globale sur cette élection :

- Tout d'abord, voter prend quelques minutes, est confidentiel, et ne vous engage pas plus qu'à choisir les représentants qui, selon vous, défendront au mieux les intérêts collectifs et vos intérêts particuliers.
- Ensuite, à la **CFE-CGC**, nous considérons que cette élection arrive à un moment charnière concernant le devenir de la CDC et les relations entre les syndicats et la Direction.

Vous avez envie de voir ce que donneront les négociations lorsque les syndicats d'accompagnement systématique de la Direction ne seront plus majoritaires ?

Entre le 1^{er} et le 8 décembre, VOTEZ CFE-CGC.

CFE-CGC, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SYNDICALE !

(En pages intérieures, la **CFE-CGC** vous propose sa vision de l'alternative qui s'offre à nous tous).

SCÉNARIO 1

MAINTIEN DE L'HÉGÉMONIE SYNDICALE ACTUELLE

On ne change rien. Le bloc majoritaire perdure et tout continue comme avant durant les 4 prochaines années.

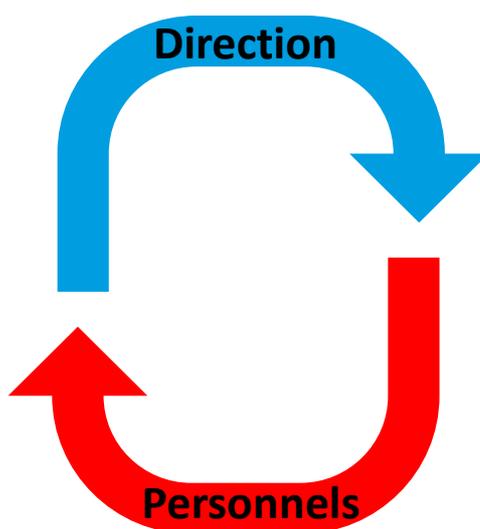


Inconvénients actuels

- Pas de leadership syndical
- Pas de capacités fédératrices
- Des engagements non tenus
- **Un mépris des OS minoritaires**
- Vente du chalet de Courchevel
- Accord cadre en régression
- Suppression de la CAA
- Baisse des PVO
- Perte de pouvoir d'achat
- **Politique d'accompagnement de la Direction**
- Dégradation des conditions de travail
- Des décisions prises à votre place

CYCLE

GAGNANT-PERDANT



Avantages

« On vous laisse remplir »

-
-
-

Quel est l'objectif N°1 de la CFE-CGC ?

Notre objectif premier est que le bloc syndical majoritaire actuel (à 57%) passe sous la barre des 50%. Nous considérons que ce bloc est dans un accompagnement trop prononcé de la Direction et signe des accords non aboutis (ex: accord cadre 2022). Nous souhaitons une plus grande pluralité syndicale afin que deux organisations ne puissent plus, seules, valider les accords. Nous sommes persuadés que cela changera la nature profonde des négociations dans l'intérêt exclusif des personnels.



VERS LA PLURALITÉ SYNDICALE

Nous changeons, ensemble, le fonctionnement du cycle en rééquilibrant la représentativité des forces syndicales. Pour cela, **VOTEZ CFE-CGC !**

CYCLE GAGNANT-GAGNANT

Inconvénients

« On vous laisse remplir »

-
-
-

Personnels CDC

Organisations syndicales



Direction

Avantages dès 2023

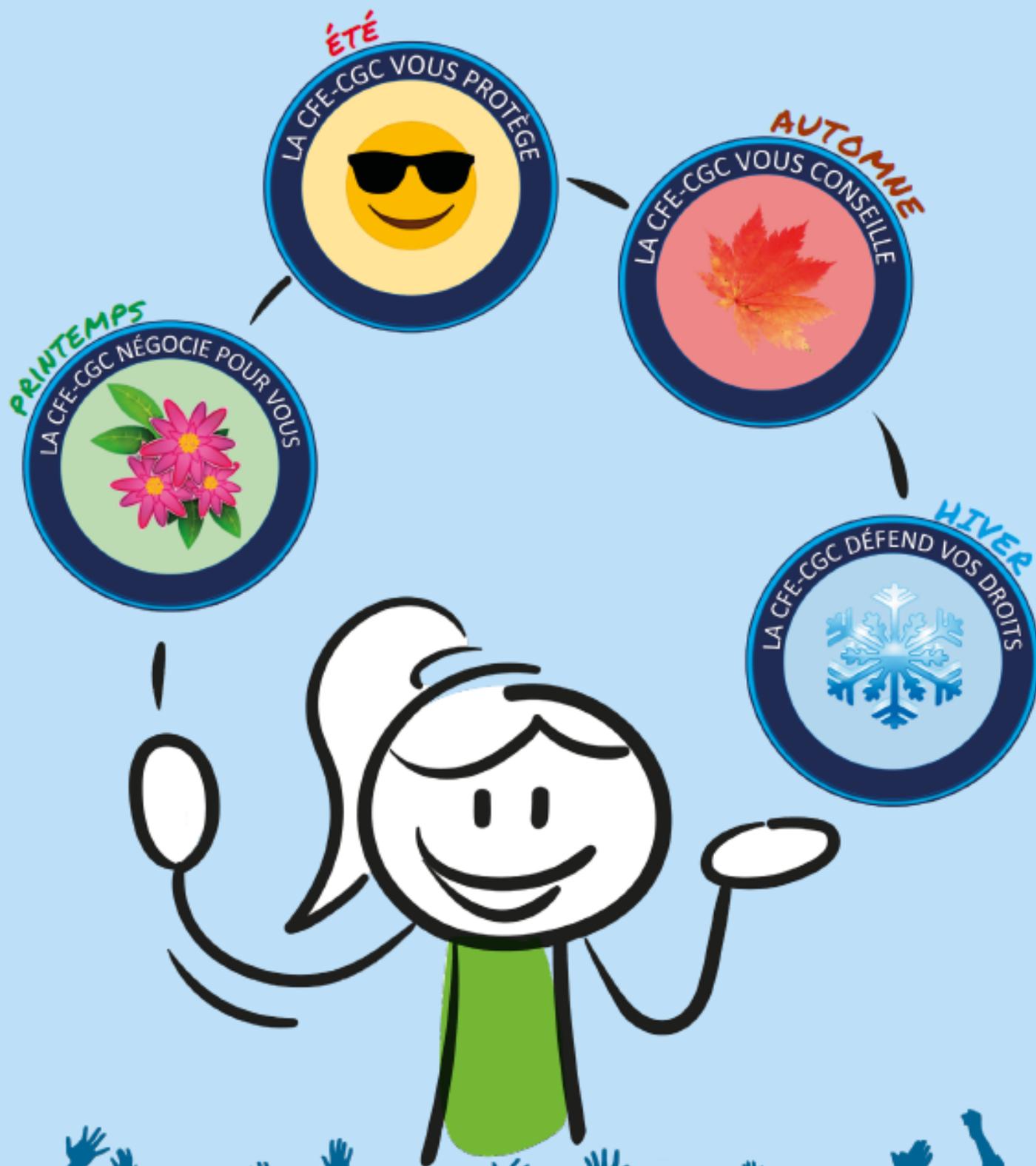
- Plus grande démocratie syndicale
- Assurance d'un contre pouvoir réformiste mais revendicatif
- Prise en compte de la RSE
- Confiance restaurée
- Ecoute des personnels
- Transparence
- Communication utile
- Négociations plus abouties
- Une expertise à VOTRE service pour la défense de VOS droits



Si celles et ceux qui ne cautionnent pas la ligne syndicale suivie par le bloc majoritaire votaient pour la **CFE-CGC**, nous serions **1^{er}** ...

Ils nous disent que c'est impossible, alors, ensemble, nous allons le faire !

La CFE-CGC vous ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE !



**CFE
CGC**
CAISSE DES DÉPÔTS

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, votez CFE-CGC !

